



OFFRE DE FORMATION

D'INFORMATEUR/TRICE JEUNESSE 2024

RESEAU INFORMATION JEUNESSE

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Offre élaborée le 12/03/2024

N° SIRET : 493 480 529 00012/ Code APE : 9499 Z / N° OF: 93 13 10158 13

1 - FORMATION D'INFORMATEUR.RICE JEUNESSE - FIJ

Public visé par la formation

Cette formation, dont le suivi est obligatoire pour au moins une personne par structure IJ dans le cadre du label IJ, s'adresse aux professionnels du réseau Information Jeunesse de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, elle vise l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires à la fonction d'informateur et informatrice jeunesse pour les structures labellisées « Information Jeunesse » par les services de l'Etat. Elle peut être ouverte à des professionnels extérieurs au réseau IJ provenant de structures intéressées par une future labellisation, dans la limite des places disponibles.

Le public prioritaire concerné par la formation est donc :

- Personnels occupant la fonction d'informateur.trice au sein de structures nouvellement labellisées
- Informateurs.trices en poste dans une structure dont aucun personnel n'a suivi la formation
- Tout.e professionnel.le de l'information jeunesse n'ayant jamais suivi cette formation ou l'ayant suivie il y a longtemps et souhaitant actualiser ses acquis, y compris sur une journée spécifique.

→ Le groupe de stagiaires sera composé d'un minimum de 6 personnes et d'un maximum de 14 personnes.

A l'issue de la précédente FIJ 2023, les questionnaires d'évaluation et de satisfaction ont fait ressortir une note de satisfaction de 8/10 des 12 participant.e.s

Prérequis

→ **Exercer la fonction d'informateur ou informatrice jeunesse dans une structure labellisée « Information Jeunesse » par les services de l'Etat (Préfet de Région), selon les textes de Loi de référence :**

- Décret n° 2017-574 du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse », pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017
- Arrêté du 19 avril 2017 pris en application du décret relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse » et de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté » n° 2017-86 du 27 janvier 2017
- Décret n° 2017-1648 du 30 novembre 2017 portant modification du décret n° 2017-574 du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse », pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017
- Instruction n° 2017-154 du 1.12.17 - DJEPVA - Ministère de l'Education Nationale

Délai d'accès

Les stagiaires de formation doivent retourner leur fiche d'inscription au CRIJ (cf page 10) **au plus tard le 28 juin 2024**. Une convention de formation sera ensuite signée entre le CRIJ et la structure du stagiaire.

Cette formation est certifiée Qualiopi.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Nos locaux sont conformes aux obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous avons une procédure d'accueil spécifique à ces publics. Si votre situation nécessite des aménagements particuliers contactez-nous.

Et plus globalement, nos locaux respectent toutes les dispositions du règlement de sécurité applicables aux établissements recevant du public classés ERP catégorie 5 type S.

Objectifs de la formation

Afin de permettre aux professionnel.le.s de l'Information Jeunesse de **maîtriser les compétences de bases nécessaires à leur fonction**, la formation vise les **4 grands objectifs** suivants :

- 1) Être en mesure d'exercer son métier dans la maîtrise des principes de l'IJ, des publics cibles, des acteurs et des politiques jeunesse
- 2) Pouvoir apporter au quotidien une information de qualité aux jeunes en se référant efficacement à la documentation, aux outils et aux dispositifs existants sur les différentes thématiques de l'IJ
- 3) Pouvoir assurer au quotidien une communication orale et numérique de qualité auprès des jeunes, avec des outils numériques et au sein d'un espace adaptés à leurs usages
- 4) Être en mesure de concevoir, réaliser et évaluer des actions/projets d'IJ en lien avec les partenaires locaux et en réponse aux enjeux de son territoire

Moyens et méthodes pédagogiques

→ **Formation conçue dans l'alternance entre la situation professionnelle et des apports théoriques et méthodologiques.** Le temps d'alternance dans la structure pourra être utilisé par le stagiaire pour appliquer les apports et analyser sa pratique.

→ **Méthodes de travail actives** s'appuyant sur une dynamique de groupe, dans une démarche socioconstructiviste : alternance de temps de travail en sous-groupe et en plénière, apports théoriques, mises en situation, temps d'échange et analyse de pratique, témoignages et retours d'expérience, débats etc.

→ **Moyens mobilisés (modalités de réalisation) :**

- **Toutes les journées se déroulent en présentiel** (pas de journée à distance en visioconférence).
- L'offre de formation est transmise par envoi de mails en amont de la formation
- Projection vidéo, supports papier et numériques, documentation IJ, paper-board, outils numériques
- Salles de travail du CRIJ
- Salles de travail des structures des stagiaires de la formation pour les 1 à 2 jours hors de Marseille.
- Utilisation du Google drive du réseau IJ pour le recensement des besoins et attentes sur les différents modules en amont de la formation + pour la mise à disposition des documents et supports de formation au fur et à mesure du déroulement de la formation + pour le remplissage du questionnaire d'auto-évaluation et de l'enquête de satisfaction en fin de formation

Evaluation de la formation

→ L'évaluation des acquis des stagiaires et de leur appréciation de la formation se fait « à chaud » et en continu à la fin de chaque module dispensé, et en fin de formation par une évaluation « à froid » sous forme d'un questionnaire d'auto-évaluation doublé d'une enquête de satisfaction. Ce dispositif d'évaluation est complété par un temps oral de bilan individuel des acquis et des perspectives face à un « Jury » constitué d'expert.es de l'Information Jeunesse : CRIJ, agents du Ministère en charge de la Jeunesse (DRAJES et SDJES), Conseil Régional. Les responsables des structures des stagiaires seront aussi conviés.

- La méthodologie propose une forte dimension d'auto-évaluation via ces différents outils
- → A la fin de la formation, chaque stagiaire reçoit une **attestation de réalisation de la formation** délivrée par le CRIJ, ainsi qu'un **certificat de fin de formation** délivré par la DRAJES et le Conseil Régional, et ayant une validité exclusive au sein du réseau national Information Jeunesse.

Qualité des Intervenant.e.s

La coordination de la formation est réalisée par Yannis Benamou, animateur-formateur du réseau régional d'Information Jeunesse, qui anime également plusieurs journées de formation.

4 autres membres de l'équipe du CRIJ Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur interviennent également à titre de formateurs.trices expert.e.s :

- Florence Lecocq, Directrice CRIJ Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Pascale Serra, Coordinatrice Production documentaire
- Siradjidina Moanache Informatrice Documentaliste
- Sonia Lefevre, Informatrice et chargée de développement de la Maison de l'étudiant

Ainsi que 3 intervenant.e.s extérieur.e.s au minima :

- Yacine Guemmoud, Conseiller jeunesse et sports au Pôle jeunesse engagement et vie associative de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)
- Gwendoline Quittet, Référente Information jeunesse au Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) des Bouches-du-Rhône
- Florence Aoudai, spécialisée sur les outils numériques, l'éducation aux médias et à l'information

Engagement du stagiaire

- ✓ Toute inscription donne lieu à une **convention de formation** impliquant le stagiaire et liant la structure porteuse du label IJ et le CRIJ Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ✓ Toute inscription en formation implique obligatoirement la présence du stagiaire :
 - **L'employeur s'engage à libérer le stagiaire inscrit** afin qu'il assiste à tous les jours de formation
 - Toute annulation ou absence non excusée est signalée au responsable du stagiaire
- ✓ Une attestation de présence peut être délivrée sur demande pour chaque module, ainsi qu'une attestation de réalisation de la formation en fin de formation (comme déjà spécifié).
- ✓ **Tout stagiaire ayant déjà suivi la formation nationale Valeurs de la République et laïcité pourra être dispensé s'il le souhaite de participer aux 1,5 jours (gratuits) dédiés à cette thématique.** Dans ce cas, il est prié de le signaler avec un **justificatif à l'appui**. Ces 2 jours font l'objet d'une attestation spécifique. Cette formation étant fortement recommandée pour tous les professionnels accueillant du public, c'est une opportunité de pouvoir la suivre gratuitement dans le cadre de la FIJ.
- ✓ **Le suivi de l'ensemble des autres journées de formation est obligatoire.**

Durée de la formation

La FIJ est réalisée sur une durée de 12 jours, portée à 10,5 jours si la formation Valeurs de la République et laïcité a déjà été suivie.

Ces 12 jours sont discontinus et répartis entre le 14 novembre et le 20 décembre 2024.

Coût de la formation

Tarif : 9,22 euros TTC/heure

- 12 jours de formation, dont 1,5 jours gratuits (Valeurs de la république et laïcité), soit 9,22x 7h x 10,5 jours = **677,67 € TTC**

- Devis sur demande, **possibilité de financement dans le cadre de votre plan annuel de formation** via votre Opérateur de compétences (OPCO) à contacter.

Les repas, transports, et éventuels hébergements sont à la charge des structures.

Les journées s'organisent à partir d'un **horaire fixe 9h - 17h30 comprenant 1h30 de pause** repas, en s'adaptant aux besoins/capacités/motivations du groupe de stagiaires.

Toute formation engagée est due et sera facturée même si la.le stagiaire venait à l'interrompre.

Lieux de formation

La quasi-totalité des journées de formation sera réalisé à Marseille dans les salles de travail du CRIJ.

1 à 2 journées de formation se feront hors de Marseille, dans des structures de stagiaires volontaires pour les accueillir. Cette décentralisation de la FIJ est chaque année appréciée pour une meilleure interconnaissance entre les structures IJ, pour découvrir les aménagements de différents espaces d'IJ, et pour diversifier les lieux de formation. Les lieux concernés seront convenus de commun accord en début de formation.

Calendrier de la formation

Comme déjà signalé, l'employeur s'engage à libérer le stagiaire inscrit afin qu'il assiste aux 12 jours de formation, qui sont obligatoires (hormis les 1,5 jours Valeurs de la république et laïcité s'ils ont déjà été suivis).

Afin de tenir compte des structures ayant la double identité Accueil de jeunes / Accueil collectif de mineurs et Information Jeunesse, **toutes les journées proposées sont les jeudi et vendredi** et hors périodes de vacances scolaires aux dates indiquées ci-après.

Merci aux personnes qui auraient une contrainte liée à ce calendrier de nous le signaler dès votre inscription.

Vacances et jours fériés sur la période : Néant.

La répartition des 3 modules, des dates et lieux de formation est la suivante :

Modules	Jours	Intitulé	Lieu
Module 1 : Missions et cadre de l'IJ <i>2 jours</i>	Jeudi 14 novembre	Missions et métier de l'IJ Réseau IJ Publics jeunes	CRIJ / Marseille
	Vendredi 15 novembre	Politiques jeunesse Education populaire	
Module 2 : Outils et thématiques de l'IJ <i>4 jours</i>	Jeudi 21 novembre	Documentation et ressources IJ	CRIJ / Marseille
	Vendredi 22 novembre	Savoirs minimums d'information à connaître	CRIJ / Marseille
	Jeudi 28 novembre	Orientation et Métiers Engagement	CRIJ / Marseille
	Vendredi 29 novembre	Mobilité européenne et internationale IJ stats	CRIJ / Marseille
Module 3 : Animer l'IJ <i>4 jours</i>	Jeudi 5 décembre	Aménagement de l'espace IJ Méthodologie de projet	Structure d'un.e stagiaire
	Vendredi 6 décembre	L'entretien d'IJ Communiquer sur son action	CRIJ / Marseille ou structure d'un.e stagiaire
	Jeudi 12 décembre	Culture numérique	CRIJ / Marseille
	Vendredi 13 décembre	Culture numérique Le partenariat Evaluation finale	CRIJ / Marseille
Valeurs de la république et laïcité Jury <i>2 jours</i>	Jeudi 19 décembre	Formation nationale Valeurs de la République et laïcité	CRIJ / Marseille
	Vendredi 20 décembre	Formation nationale Valeurs de la République et laïcité Bilan et perspectives (Jury)	

FIJ - MODULE 1 : MISSIONS ET CADRE DE L'INFORMATION JEUNESSE

Objectif opérationnel du module :

Etre en mesure d'exercer son métier dans la maîtrise des principes de l'IJ, des publics cibles, des acteurs et des politiques jeunesse

L'Information Jeunesse : Missions/Réseau/Publics

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes de l'Information Jeunesse (IJ) et les missions des professionnels de l'IJ
- Connaître le public et ses besoins pour l'informer
- Découvrir les acteurs de l'IJ et l'action du réseau IJ régional

Politiques publiques jeunesse et éducation populaire

Objectifs pédagogiques

- Pouvoir situer l'IJ au sein des politiques publiques locales, régionales et nationales actuelles liées à la jeunesse
- Être capable d'inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche d'éducation populaire
- Découvrir les principes, les valeurs et des outils de l'éducation populaire

FIJ - MODULE 2 : OUTILS ET THEMATIQUES DE L'INFORMATION JEUNESSE

Objectif opérationnel du module :

Pouvoir apporter au quotidien une information de qualité aux jeunes en se référant efficacement à la documentation, aux outils et aux dispositifs existants sur les différentes thématiques de l'IJ

Documentation et ressources de l'IJ

Objectifs pédagogiques

- S'approprier les ressources numériques et papier de l'IJ (Actuel CIDJ et Actuel Provence-Alpes-Côte d'Azur, IJ Box, site CIDJ) et les sites des partenaires de référence (Orientation Région sud, Onisep, Pôle emploi etc.)
- Connaître les guides régionaux du CRIJ (Guide Jobs, Logement, Mobilité internationale, Engagement...)
- Savoir rechercher des sources documentaires pertinentes au niveau national, régional ou local

Savoirs minimums d'information à connaître

Objectifs pédagogiques

- Renforcer ses connaissances sur les principaux contenus et dispositifs liés aux grandes thématiques de l'IJ : Etudes/formation, Emploi/jobs, Métiers, Accès aux droits (santé, logement, vie quotidienne, droits civils et sociaux...), Accès à la culture et aux loisirs

Engagement des jeunes

Objectifs pédagogiques

- Appréhender le sens et les principes de l'engagement citoyen des jeunes
- Découvrir des dispositifs d'engagement des jeunes : service national universel, service civique, bénévolat etc.

Mobilité européenne et internationale

Objectifs pédagogiques

- Découvrir les principaux outils, dispositifs et acteurs de la mobilité internationale (Erasmus+, Corps européen de solidarité, volontariat de solidarité internationale etc.) et le réseau Eurodesk
- Acquérir des notions d'information et d'accompagnement des projets de mobilité des jeunes

IJ Stats

- Découvrir l'outil IJ Stat pour collecter des données et améliorer le suivi-évaluation de l'action de sa structure

Centre Régional Information Jeunesse Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

96 La Canebière 13001 Marseille

04 91 24 33 50 - bonjour@crijpaca.fr - www.infojeunes-paca.fr

Siret : 493 480 529 00012 - APE : 9499Z

FIJ - MODULE 3 : ANIMER L'INFORMATION JEUNESSE

Objectif opérationnel du module :

Pouvoir assurer au quotidien une communication orale et numérique de qualité auprès des jeunes, avec des outils numériques et au sein d'un espace adaptés à leurs usages

Etre en mesure de concevoir, réaliser et évaluer des actions/projets d'IJ en lien avec les partenaires locaux et en réponse aux enjeux de son territoire

Culture Numérique

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux liés à l'émergence du numérique pour l'IJ et aux usages des jeunes, et renforcer ses connaissances sur les principaux réseaux sociaux (Instagram, linkedin...)
- Découvrir la médiation numérique et des outils numériques utiles à l'animation de l'IJ (Canva, Beekast, outils Google etc.)
- Découvrir des notions et outils d'éducation aux médias et de sensibilisation des jeunes aux risques numériques

L'entretien d'IJ

Objectifs pédagogiques

- Connaître des notions de communication interpersonnelle, les étapes d'un entretien et la posture professionnelle adéquate
- Améliorer sa capacité d'écoute, de compréhension et de réponse aux demandes d'information des jeunes

L'aménagement de l'espace

Objectif pédagogique

Savoir organiser un espace adapté à la charte de l'IJ, aux comportements et besoins des publics

Communiquer sur son action

Objectif pédagogique

Pouvoir communiquer sur sa structure et sur une action/un projet d'IJ

La méthodologie de projet de l'IJ

Objectifs pédagogiques

- Redécouvrir les éléments clés de la méthodologie de projet pour concevoir, réaliser et évaluer une action d'IJ et un projet de structure, en réponse aux besoins des jeunes
- Construire une action/un projet d'IJ à mettre en œuvre dans sa structure

Le Partenariat

Objectifs pédagogiques

- Etre capable de s'inscrire dans la dynamique locale du réseau de partenaires et de positionner sa structure IJ
- Acquérir des notions de construction et d'animation d'un partenariat

Valeurs de la république et laïcité

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les repères historiques et juridiques de base liés au principe de laïcité
- Adopter un positionnement adapté à sa situation professionnelle et au statut de sa structure employeuse
- Apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de ses fonctions, dans le respect des principes de laïcité, de non-discrimination et de dialogue.

Bilan et perspectives

Présentations orales individuelles et échanges avec des professionnels du réseau IJ **devant une commission pédagogique** composée de professionnels du réseau Information Jeunesse (CRIJ, DRAJES-SDJES, Région, responsables de structures IJ), en présence de l'ensemble des stagiaires.

Objectif opérationnel : Evaluer les acquis de la formation et identifier les perspectives d'amélioration de sa pratique professionnelle

Objectifs pédagogiques

- Réaliser le bilan individuel de ses acquis de formation
- Identifier les impacts de la formation et les perspectives d'amélioration pour sa pratique professionnelle et l'action de sa structure (apports, manques, évolutions, besoins complémentaires...)

FICHE D'INSCRIPTION- Formation Informateur.rice Jeunesse - 2024

Cette fiche doit être impérativement être retournée avant le 28 juin 2024 et remplie dans son intégralité

Participant : M. Mme

Nom et prénom :

Structure / service :

Responsable de la structure :

Adresse postale :

Tel fixe et portable :

Mail du/de la stagiaire :

Mail du/de la responsable du stagiaire:

Fonction du participant :

Statut du participant :

Fonctionnaire CDI CDD Contrat de professionnalisation
 Autre :

Niveau de qualification et formation initiale du stagiaire :

.....

Préciser le mode de financement de la formation :

CPF Plan de formation
 Période de professionnalisation Ressources propres à votre structure
 Autre :

Organisme collecteur (OPCO) :

Adresse de facturation (Si différente de l'adresse de la structure):

.....

La personne concernée a-t-elle déjà suivi la **formation nationale Valeurs de la République et laïcité** ?

Oui (fournir un justificatif) Non

Suite à cette inscription, une convention de formation sera établie entre le CRIJ et la structure.

Fiche d'inscription à renvoyer par mail (de préférence) ou courrier :

CRIJ Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur - 96 La Canebière 13001 Marseille - administration@crijpaca.fr et
ybenamou@crijpaca.fr

N° Agrément de formation professionnelle : 93131015813 - SIRET : 493 480 529 00012 - Code APE : 9499 Z

Centre Régional Information Jeunesse Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

96 La Canebière 13001 Marseille

04 91 24 33 50 - bonjour@crijpaca.fr - www.infojeunes-paca.fr

Siret : 493 480 529 00012 - APE : 9499Z

CONTACTS ET INFORMATIONS PRATIQUES



Gare St Charles

CRIJ

96 La Canebière
13001 Marseille

Openstreetmap.org

Accès :

Train : Gare St Charles (10mn à pied)

Voiture : Q Park Gambetta Gare Saint-Charles

Métro : ligne 2 station *Noailles* ou ligne 1 station *Réformés Canebière*

Tramway : T2 arrêt *Canebière Garibaldi* ou T1 arrêt *Noailles* (www.lepilote.com)

Contacts :

Suivi pédagogique → Yannis Benamou, 07 49 90 16 05- ybenamou@crijpaca.fr

Suivi administratif → Marie Nitimihardho 04 91 24 33 62 - administration@crijpaca.fr

Centre Régional Information Jeunesse Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

96 La Canebière 13001 Marseille

04 91 24 33 50 - bonjour@crijpaca.fr - www.infojeunes-paca.fr

Siret : 493 480 529 00012 - APE : 9499Z